



Préfecture - Ardèche

Dernière modification le 15 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [04 75 66 50 00](tel:0475665000) (tel:0475665000)

Fax : [04 75 64 03 39](tel:0475640339) (tel:0475640339)

Courriel : pref-courrier@ardeche.gouv.fr (mailto:pref-courrier@ardeche.gouv.fr)

Site web : <http://www.ardeche.gouv.fr> ↗ (<http://www.ardeche.gouv.fr>)

- > [Saisine par voie électronique](https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr) ↗ (<https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr>) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312>))



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

5 rue Pierre-Filliat
07000 Privas

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 11h30 de 13h00 à 16h00

Le Vendredi : de 08h30 à 11h30 de 13h00 à 15h30

Adresse postale

5 Rue Pierre-Filliat
BP 721
07007 Privas Cedex

Afficher les résultats de qualité de ce service

[https://www.resultats-services-publics.fr/resultats/Prefectures/Ardeche-\(07\)](https://www.resultats-services-publics.fr/resultats/Prefectures/Ardeche-(07))

Missions

Le préfet ou la préfète sont les seuls hauts fonctionnaires dont les compétences ont une base constitutionnelle (article 72 de la Constitution de 1958). Ils sont nommés par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. Ils assurent plusieurs missions essentielles au sein du département : Veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens ; Permettre l'exercice des droits et des libertés des citoyens ; Contrôler la légalité des actes des collectivités locales ; Mettre en œuvre et coordonner à l'échelon local les politiques du Gouvernement : emploi, cohésion sociale, aménagement du territoire, développement économique, environnement... ; Gérer et répartir les dotations et subventions de l'État à l'échelon local.

Responsable(s)

- **Préfet**
Thierry DEVIMEUX, préfet

Pour en savoir plus

- **Organigramme de la Préfecture de l'Ardèche** [↗](http://www.ardeche.gouv.fr/les-organigrammes-r921.html) (http://www.ardeche.gouv.fr/les-organigrammes-r921.html)

Textes de loi et références

- **Pouvoirs des préfets** [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249712&dateTexte=vig#) (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249712&dateTexte=vig#)